

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES PARENTS ET LES ÉLÈVES

Notre fonctionnement de A à Z

ABSENCE : Lorsque votre enfant doit s'absenter, vous devez nous en aviser directement ou par message téléphonique sur la boîte vocale (secrétariat et service de garde), en nous donnant le motif de cette absence. Lorsqu'il s'agit d'un congé de maladie prolongé, les parents communiquent avec l'enseignant(e) pour connaître les travaux que l'enfant pourrait faire à la maison.

ABSENCE RÉCRÉATIVE : Notez que la fréquentation scolaire est obligatoire. En ce sens, si des absences récréatives sont permises par les parents (voyages, tournoi, etc.), aucun aménagement concernant les travaux, projets ou évaluations ne pourra être envisagée.

AGENDA : L'agenda est un outil de communication important. Nous vous demandons de le consulter à tous les jours. N'hésitez pas à y écrire les informations susceptibles d'aider l'enseignant(e).

ALIMENTATION : Il est bien certain qu'un bon déjeuner donne le ton à la journée de votre enfant. À l'école, nous exigeons des collations santé composées de fruits, légumes et/ou de fromage. L'école promouvoit une alimentation saine en tout temps.

ALLERGIES : Si votre enfant souffre d'allergies, il est très important de nous en informer. Notre infirmière nous fournira des protocoles à appliquer en cas de besoin. Si votre enfant dîne à l'école, il faut éviter tous les aliments contenant des noix (arachides, amandes, etc.). Pour certains élèves présentant des allergies sévères, des traces minimes de ces aliments, des odeurs ou un toucher peuvent provoquer une réaction grave. Attention au contenu des barres tendres.

ASSURANCES : Il est fortement recommandé aux parents de prendre une assurance pour chacun des enfants fréquentant l'école. Des accidents sont hélas toujours possibles.

BÉNÉVOLES : Les parents qui pourraient avoir temps et intérêt pour aider notre école sont les bienvenus. Il y a un formulaire où vous pouvez nous signaler vos disponibilités.

BIBLIOTHÈQUE : Nous offrons une période de bibliothèque à nos élèves grâce à la collaboration précieuse de parents bénévoles. Les élèves sont responsables des livres empruntés.

BRIGADIER SCOLAIRE : Des brigadiers scolaires sont présents aux intersections suivantes pour assurer la sécurité des enfants. Il est important de respecter ces heures afin de ne pas arriver à l'école avant le temps de surveillance soit 8 h le matin et 12 h 45 le midi.

- Piétonnière qui traverse la rue Quévillon (près de la rue Dalpé) : à compter de 7 h 50 le matin et 12 h 35 le midi.
- Coin Marc-Aurèle-Fortin et René-Gaultier : à compter de 7 h 45 le matin et 12 h 30 le midi.
- Coin Louis-Berlinguet et René-Gaultier : à compter de 7 h 45 le matin et 12 h 30 le midi.

BRIS DE MATÉRIEL : En cas de bris ou de perte de tout matériel scolaire, l'école se réserve le droit de réclamer le remplacement ou le remboursement aux parents. Si le matériel appartient à l'enfant, les parents des parties impliquées s'entendent entre elles pour le remboursement ou le remplacement.

COLLATION : Seuls les fruits, les légumes et le fromage sont acceptés comme collation. Les bonbons et toutes les autres friandises sont interdits.

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS : Nous publions un calendrier en chaque début de mois. C'est un moyen de communiquer avec vous sur diverses facettes de la vie de l'école de votre enfant. Le mercredi a été choisi pour le jour du courrier.

DÉBARCADÈRE : Des aires de jeux, des trottoirs ou des sentiers sont prévus pour la circulation des élèves à l'extérieur. Conséquemment, l'élève ne doit pas circuler ni dans le stationnement, ni dans le débarcadère. C'est une question de sécurité.

DÉPART HÂTIF : Les départs avant la fin des classes sont évidemment à éviter. Si votre enfant devait exceptionnellement quitter plus tôt, il doit présenter à son enseignant(e) un billet écrit par vous, ses parents.

FACTEUR : À l'école du Carrousel, le mercredi est la journée du courrier. Le cadet de votre famille est choisi pour agir comme facteur. Un petit coup d'œil dans le sac d'école vous assurera une bonne réception du courrier.

FERMETURE DE L'ÉCOLE : Si vous avez un doute en vous levant (un matin de tempête par exemple) relativement au fait que l'école soit ouverte ou fermée, consultez le site internet de la Commission scolaire des Patriotes : www.csp.qc.ca ou les médias (radio, télévision).

HORAIRE : En avant-midi, c'est de 8 h 10 à 11 h 35 pour tous. En après-midi, pour les élèves du préscolaire, c'est de 12 h 55 à 14 h 07 et pour les élèves du primaire de 12 h 55 à 15 h 20. L'horaire des classes spécialisées est de 8 h 30 à 11 h 35 et de 12 h 55 à 14 h 27.

IDENTIFICATION : Nous vous recommandons fortement d'identifier tous les effets personnels, vêtements, boîte à lunch, sac à dos et effets scolaires de votre enfant. Nous avons des bacs pour les objets perdus et ceux qui sont identifiés n'y restent pas longtemps. Trois fois par année, les parents sont invités à venir chercher les effets perdus (décembre, mars et juin). Les effets non réclamés sont donnés à un organisme à but non lucratif deux semaines après l'annonce.

INTIMIDATION : L'école s'est dotée depuis l'année 2007-2008 d'un système pour contrer l'intimidation. Toute parole ou geste d'intimidation est noté à un registre accessible à tout le personnel. Les parents sont fortement encouragés à informer l'école si leur enfant vit de l'intimidation. C'est en dénonçant que nous aiderons intimidé(e) et intimidateur(trice).

JEUX PERSONNELS : Il est interdit d'apporter des jeux de grande valeur (ex : lecteur MP3, jeux vidéos, bijoux, etc...), des jeux à connotation violente ou des jeux auxquels votre enfant est très attaché. Les patins et les planches à roulettes sont également défendus. Vous serez avisés par le titulaire s'il y a une permission spéciale.

MALADIE ET MÉDICAMENTS : En tout temps, l'enfant qui se présente au service de garde doit pouvoir aller à l'extérieur. L'école ne peut garder, ni recevoir un enfant malade.

Si c'est le cas, le parent est alors avisé et celui-ci doit venir chercher l'enfant ou désigner une autre personne qui le fera. Si votre enfant a des particularités au niveau santé, vous devez l'indiquer sur la fiche santé remplie au début de l'année scolaire. Celle-ci est remise à l'infirmière de l'école pour assurer un suivi auprès du personnel concerné.

MISE À L'ABRI : En tant que résidents de Varennes, vous êtes au courant de la possibilité d'une mise à l'abri. L'école détient un protocole de sécurité à cet effet. Vous devez écouter le poste communautaire 103,3 afin de suivre les indications. Les élèves demeurent à l'école sous la surveillance d'adultes jusqu'à ce que le confinement soit terminé.

PERMISSION DE SORTIR : Si, pour une raison ou une autre, vous autorisez votre enfant à se rendre au domicile d'un autre élève, nous devons recevoir **vos** autorisation écrite ainsi que celle du parent de l'élève qui reçoit. Il est interdit à un élève non transporté de monter à bord de l'autobus scolaire pour se rendre chez un ami.

REPAS CHAUDS : Pour les élèves dîneurs, des repas chauds sont offerts. L'information est donnée à tous les parents lors de la rentrée par le Service de garde « La Ribambelle ».

RETARD : Si votre enfant est en retard, il doit se présenter au secrétariat afin de signaler son arrivée et récupérer sa carte d'absence. En cas de retard trop fréquent, l'enseignant(e) ou la directrice communiquera avec vous afin de trouver des moyens d'améliorer la situation. Nous vous demandons votre collaboration pour donner un modèle de ponctualité. Merci.

SÉCURITÉ : L'entrée de l'école est sécurisée. Vous devez sonner afin qu'on vous ouvre la porte et vous présenter au secrétariat pour vous identifier.

SERVICE DE GARDE : Notre service de garde « La Ribambelle » est en opération tous les jours de l'année scolaire de 6 h 45 à 18 h. La responsable peut répondre à toutes vos questions sur ce service (450) 645-2351 poste 6.

SOMMEIL : Une bonne nuit de sommeil ne peut être que bénéfique à votre enfant.

STATIONNEMENT : Des aires de jeux, des trottoirs ou des sentiers sont prévus pour la circulation des élèves à l'extérieur. Conséquemment, l'élève ne doit pas circuler ni dans le stationnement, ni dans le débarcadère. C'est une question de sécurité. Aussi, il est suggéré de stationner à reculons.

SURVEILLANCE : La surveillance sur la cour débute dix minutes avant l'entrée des élèves, soit à 8 h le matin et à 12 h 45 l'après-midi. L'élève non inscrit au service de garde ne doit pas arriver dans la cour avant le début de la surveillance.

TÉLÉPHONE : Aucun élève n'est autorisé à avoir un cellulaire à l'école. Si l'élève doit exceptionnellement téléphoner, il sera accompagné par son enseignant(e) ou son éducatrice vers le téléphone le plus près.

VIOLENCE : Aucun geste de violence ou y ressemblant n'est accepté. Aucune parole vulgaire, dégradante, méprisante ou carrément violente n'est acceptée non plus. Si votre enfant apporte des objets personnels à l'école, à caractère violent, ils pourront être confisqués jusqu'en fin d'année scolaire. Au sujet de la violence sous toutes ses formes, la tolérance est à zéro.

VÊTEMENTS ET SOULIERS : Les élèves doivent porter des vêtements propres, convenables à l'école et adaptés aux saisons; des vêtements sur lesquels il n'y a aucun message morbide ou violent. En saison chaude, les camisoles à larges bretelles sont permises. Il est également suggéré d'identifier tous les vêtements de votre enfant. En tout temps, l'élève doit porter des souliers ou sandales qui lui permettent de courir aux récréations.

VISITEURS : Comme pour tous les visiteurs, nous demandons aux parents qui viennent à l'école de se présenter et de s'identifier au secrétariat; ceci pour des raisons évidentes de sécurité.

VOUVOIEMENT : Depuis l'année scolaire 2006-2007, nous avons instauré l'obligation du vouvoiement de tout le personnel par tous les élèves.